



Focus sur les mois de Mars-Avril- 2020

Accompagnement lycéens

Le 3 mars dernier, l'AFDET accompagne une journée de découverte et d'étude pour un groupe de lycéens et lycéennes de l'Académie de Nantes !

Jean-Paul Maire, animateur métier de l'AFDET, est intervenu le 3 mars avec Valérie Millet, Ingénieur pour l'Ecole dans le cadre du partenariat que nous avons avec le campus des métiers et des qualifications de l'aéronautique et du spatial et avec le musée Aérosopia.

Le groupe d'élèves de 1^{ère} Bac Pro d'un lycée professionnel de l'Académie de Nantes a été pris en charge dès son arrivée sur le tarmac.



Lors de la visite du musée et les structures d'AIRBUS, les jeunes lycéens ont découvert avec attention et intérêt ces lieux prestigieux totalement dédiés à l'aéronautique.

Notre intervenant Afdet nous a confié :
-« Ce fut une excellente journée qui a permis à nos jeunes lycéens de faire le lien entre parcours scolaire en lycée et les métiers de l'industrie aéronautique. »

Photo : Jean-Paul Maire, animateur de l'AFDET et le groupe de lycéens,

C Conseil en entretien

L'AFDET au lycée Pierre d'Aragon de Muret.

Faisant suite à une première intervention qui s'était déroulée fin février, les conseillers en entretien ont rencontré le 3 mars 2020, 25 élèves de classe terminale de bac pro commerce.

Georges Martinez, qui a participé, avec Gilles Mavon, à cette série d'actions nous apporte les précisions suivantes :

-« Ce sont des élèves que nous connaissons pour les avoir déjà coachés sur les préparations de leur Curriculum Vitae en vue de demander un stage en entreprise.

Ces deux sessions visent à conduire des simulations en entretien. De nombreux conseils précieux sur les savoir-être, savoir-faire et savoirs ainsi que les compétences à valoriser soit pour l'accès à l'entreprise, soit pour une poursuite d'étude post bac pro ont été au cœur de l'animation de cette



journée. Lors de l'intervention, les animateurs ont aussi aidé plusieurs élèves sur leur orientation future en vue de leur formulation dans parcours sup. Très bon accueil et fort investissement de l'enseignante qui apprécie par ailleurs la venue de nos professionnels au lycée pendant les années sensibles de l'orientation. »

Enfin : **Delphine Bardy, enseignante et responsable de cette classe de Bac Pro Commerce a tenu à nous signaler :**

« Certains élèves peu motivés par une poursuite d'études ont pu revoir leur position et se déclarent maintenant prêts à demander un BTS dans **PARCOURSUP...**

Les interventions de professionnels sont un véritable atout pendant les années sensibles de l'orientation au lycée. Nous les en remercions car certain membre du jury n'hésite pas à faire 100 Kms aller pour se rendre dans nos classes. »

Carrefour des métiers

Carrefour des métiers à Gaillac département du Tarn

Le 09 mars 2020, l'AFDET Occitanie Pyrénées Méditerranée était présente au carrefour des métiers de la ville de Gaillac. Jean VERRI et Pierre LAFITTE, animateurs de l'AFDET ont accueillis 30 jeunes venus dans ce carrefour à la rencontre de professionnels.

Ils ont ainsi pu bénéficier de la connaissance des métiers de l'aéronautique de nos animateurs et



laisser libre court à tous les questionnements nombreux en cette période propre à préciser des choix de l'orientation scolaire et professionnelle.

Nos animateurs sont dotés d'outils de présentation interactifs réalisés par les animateurs d'Horizon Métier.

Connaisseurs hors pair du monde aéronautique, nos animateurs ont abordé, en toute clarté et avec intérêt,

les secteurs des métiers de l'industrie aéronautique, notamment très présente dans les bassins d'emploi du Tarn.

Rencontre Afdet Occitanie/SIDPE

Une délégation de l'AFDET Pyrénées Méditerranée composée de Gérard DEJARDIN, Président, Jean-Pierre BOURDEL, Vice-Président et de Jean-Louis SCHLOSSER, secrétaire, a rencontré Philippe BAUDRAND, vice-délégué de la Société des Ingénieurs Diplômé Par l'Etat (SIDPE) d'Occitanie et par ailleurs instructeur de

pilotes de ligne à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC). La SIDPE est une structure nationale avec des relais en région. Un premier contact avait été établi lors de la cérémonie des 8èmes Victoires de la VAE en novembre 2019, cérémonie à laquelle participe activement la section territoriale. Philippe BAUDRAND nous précise qu'il a découvert l'AFDET à cette occasion. Porteuse d'un dispositif de VAE destiné aux candidats au titre



d'Ingénieur Diplômés par l'État (DPE), un rapprochement pour mieux se connaître s'est immédiatement imposé. Ce dispositif de certification est peu connu bien que créé en 1934.

Cette certification s'adresse à des techniciens exerçant des activités d'ingénieur qui possèdent des savoirs théoriques et expérimentaux et qui ont été confrontés à la réalité de situations professionnelles justifiées sur une durée de 5 ans. Leur vécu garantit une approche pluridisciplinaire pragmatique, construite en rapport avec la réalité du terrain.

Dès lors que ces conditions sont remplies, le candidat à l'obtention du titre d'ingénieur Diplômé Par l'État doit rédiger un mémoire de haut niveau technique et puis le soutenir devant un jury ad'hoc. Ce titre confère le grade de « master » et offre la possibilité d'obtenir la certification « EUR ING » (European Engineer). 4000 ingénieurs ont été ainsi diplômés depuis 1934.

55projets.fr

C'est dans le cadre de son engagement de solidarité Covid-19, que l'AFDET Occitanie Pyrénées Méditerranée, reconnue comme association complémentaire de l'Enseignement public et partenaire de l'Académie de Toulouse, vous informe que le FLORILÈGE DES RÉUSSITES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

ETAPE 1



Appeler:
55projets.fr

Ou écrire
55projets.fr

édition 2019, dans sa forme numérique est accessible et consultable gratuitement par tous les enseignants, les élèves et les étudiants ainsi que les parents sur <http://55projets.fr/>

Dans cette période de confinement, l'AFDET participe activement, au plan territorial, à concevoir un lien qui cible le parcours Avenir pour un accompagnement à l'orientation des élèves.

ETAPE 2



12 secteurs d'activités sont présentés. Cliquez avec le doigts sur le secteur (écrit en bleu) que vous voulez découvrir

L'AFDET Occitanie Pyrénées-Méditerranée propose à tous les jeunes et leurs parents que les 59 parcours d'excellence professionnelle des lauréats 2019 du florilège des réussites de l'enseignement technique trouvent une diffusion au plus près des recherches que peuvent engager élèves et parents pour faire des choix d'orientation scolaire et professionnelle ou de

poursuite d'étude.

ETAPE 3



Après avoir choisi un **secteur d'activité** (ex: Métiers de Bouche) sélectionnez un métier en cliquant avec le doigts sur Le nom de celui-ci, exemple: **Pâtissier**

Facebook est le véhicule de notre outil 55projets.fr pour une diffusion aussi large que possible auprès des réseaux sociaux pour l'accès aux 59 parcours et aux 55 métiers portés par les lauréats 2019.

Grace à cet outil, les ressources de l'ONISEP accessibles depuis le site

viennent préciser et illustrer les métiers, les parcours de formation, les diplômes et plus largement la réalité des métiers dans un environnement professionnel.

ETAPE 4



En cliquant sur le métier choisi vous accédez au témoignage du jeune professionnel

ETAPE 5



Le +
 Tout sur le métier
 Lorsque vous cliquez dessus vous avez accès à la fiche métier éditée par l'ONISEP

La fiche comporte:
 Le nom du professionnel, son âge, son métier,
 Vous prendrez connaissance de son témoignage.
 Celui-ci porte sur son parcours d'orientation sa formation son insertion professionnelle
 Une photo illustrant la nature de l'activité
 Son message à celui ou celle qui cherche sa voie

Covid 19

L'AFDET Occitanie recherche actions innovantes – enseignement à distance

Au cours de ces deux mois nous vivons un confinement des plus exigeants. Afin de valoriser tous les projets d'enseignement à distance mis en œuvre par les lycées technologique et professionnel ainsi que les Centres de Formation d'Apprentis, l'AFDET Occitanie sollicite tous ceux qui ont réussi des pratiques innovantes pour maintenir la continuité pédagogique.



Vous trouverez ci-contre la lettre de sollicitation des lycées et CFA que nous avons transmise aux Proviseurs et Proviseurs des établissements de Midi-Pyrénées.

Tous ceux qui ont connaissance d'un dispositif innovant traitant du thème de la

continuité pédagogique par l'enseignement à distance peuvent nous transmettre une description sommaire du dispositif (voir le contenu de la lettre jointe) à afdetoctaniemp@gmail.com

« Madame la proviseure, Monsieur le proviseur,

Depuis le 16 mars 2020, confinement imposé et nécessaire sur le plan sanitaire, les élèves ou apprentis des voies technologique et professionnelle ne fréquentent plus le lycée et cela va certainement durer jusqu'aux vacances d'été.

Depuis cette date du 16 mars dernier, la voie est ouverte pour explorer toutes les formes d'un enseignement à distance, porteuses d'expériences et de réussites pour les professeurs des disciplines techniques, des équipes pédagogiques et des élèves.

Ces réussites, dès lors qu'elles s'inscrivent dans un cadre très particulier de l'enseignement à distance, jusqu'alors peu utilisé dans ces disciplines où le concret et la mise en œuvre de savoir-faire est le cadre imposé de l'enseignement en présentiel, méritent d'être connues de tous et valorisées.

L'AFDET Occitanie Pyrénées Méditerranée vous sollicite pour que vous nous adressiez des exemples de réussites de séquences de formation ou tout autre pratique dès lors qu'elles sont innovantes et surtout porteuses de réussites pour la scolarité des élèves, confinés chez eux.

Une description sommaire de l'action mettant en exergue l'utilisation de pratiques innovantes nécessaires à l'enseignement à distance accompagné du nom de l'enseignant ou du chef de travaux avec mail et téléphone portable suffit à ce jour. Ces données sont à communiquer à Jean-Pierre Bourdel par mail à l'adresse suivante : afdetoccitaniemp@gmail.com

Nous prendrons ensuite contact avec l'enseignant pour fixer le cadre d'une interview. L'objectif est bien de faire savoir comment les élèves des voies technologique et professionnelle ont poursuivi leur scolarité dans cette période de confinement. Le projet vise la publication d'un article sur ce sujet dans la revue nationale « Avenirs Professionnels ».

Je vous remercie de votre soutien. Je sais pouvoir compter sur vous.

Je vous prie d'agréer, Madame la proviseure, Monsieur le proviseur, mes très cordiales salutations. »

Le Président de l'AFDET Occitanie Pyrénées -Méditerranée



Gérard DEJARDIN

Tribune ouverte

Bernard Gilabert, adhérent de l'AFDET et élu régional, s'exprime sur sa vision de la crise sanitaire que le pays vit depuis deux mois dans une tribune publiée par la section territoriale.

Bernard trace dans sa tribune une vision que nous partageons sur bien des points, même si certains méritent d'être abordés pour en préciser les perspectives sur le thème de l'après crise sanitaire - Indépendance industrielle et transition énergétique : parier sur les savoir-faire.

Au plan régional, le plan d'urgence COVID-19 de la région Occitanie lance pour la recherche et l'économie un plan d'urgence de relocalisation en Occitanie.

Elle met en place avec ses partenaires un Comité de pilotage stratégique régional de l'économie pour la préparation de l'avenir.

L'après crise sanitaire

Indépendance industrielle et transition énergétique :

parier sur les savoir-faire



Nombre de philosophes, anthropologues, scientifiques ou économistes ont produit des écrits sur l'évolution de la société, sur ses progrès et ses acquis, mais aussi sur ses dérives et ses limites. Je n'ai ni le talent, ni la prétention de vouloir les imiter. En appui sur mon expérience professionnelle dans la formation en sciences et technologies industrielles et sur mes missions d'élu de terrain, je voudrais seulement exprimer mon ressenti depuis mon territoire : ma ville, mon département et ma région.

Les constats sur la situation générale

Les énergies fossiles, puis l'apparition de l'électronique et le développement de l'informatique ont incontestablement été des facteurs de progrès. Simultanément et pour des questions de profits, les activités

économiques nous ont progressivement conduits à la mondialisation et surtout à la globalisation, avec une accélération vertigineuse ces quarante dernières années. Le développement des transports et de l'information en temps réel, qui est une ouverture au monde pour chacun d'entre nous, a été exploité par les intérêts de ceux qui ont transformé l'économie réelle en économie financière dont la part réservée aux investissements est extrêmement faible par rapport à la part virtuelle qui profite aux actionnaires. Ce sont les mêmes qui ont fait de la main d'œuvre et de ses savoir-faire une variable d'ajustement des coûts de production et donc de leurs bénéficiaires. C'est dramatique pour ceux qui travaillent et qui apportent la vraie valeur ajoutée aux produits et aux services auprès des populations. L'histoire avait toujours montré que les commerciaux gagnaient plus que les agriculteurs ou les artisans. C'est encore vrai : il n'y a qu'à regarder le comportement

de la grande distribution ou des grandes enseignes pour faire baisser leurs prix d'achats au détriment de ceux qui produisent en amont et qui s'endettent, risquant de délocaliser ou de disparaître. S'agissant de l'industrie, il faut reconnaître que depuis les années 1990, les pouvoirs publics français n'ont pas beaucoup résisté à sa délocalisation sauf heureusement pour quelques pépites autour de l'aéronautique, l'espace, l'automobile et l'énergie nucléaire. Certains ont même clamé que nous savions inventer et que nous continuerions de concevoir alors que d'autres fabriqueraient pour nous à bon marché ! Cette posture méprisante, reliquat du colonialisme, était autant inadmissible qu'irréaliste sur les potentialités des pays émergents. On en a profité pour mettre à mal les formations technologiques industrielles, prétendues coûteuses, peu prisées par les familles, pourtant porteuses d'emploi, ce qui est toujours le cas au regard du faible nombre de formés. Il fallait alors être volontariste, mais nos technocrates ignoraient la réalité du monde industriel qui se modernisait avec l'arrivée massive de l'informatique, enrichissant notre potentiel de production et diminuant la pénibilité du travail. On a persisté dans la délocalisation au risque de perdre les savoir-faire et de mettre en difficulté les services techniques qui accompagnent les usages. Je note que certains pays européens, comme l'Allemagne, ont mieux résisté grâce à leur organisation territoriale.

Pour revenir sur les délocalisations industrielles, la situation et ses causes sont pires aujourd'hui : ce sont des gens qui sont complètement étrangers aux produits, aux services et à leurs usages qui imposent le déplacement ou la disparition des emplois au détriment des savoir-faire locaux et de la simple autonomie que peut avoir un lieu de vie. On en est arrivé à la globalisation dans laquelle les territoires sont dépendants d'un nouvel ordre mondial qui nous rend vulnérables. La crise du Coronavirus en est la malheureuse illustration : pas de masque, pas de test, pas de respirateur, pas de médicament ! Il faudra bien réindustrialiser si l'on veut retrouver la possibilité de simplement pouvoir vivre dans sa région.

Autre constat directement lié à l'histoire récente : les activités de l'homme deviennent un fléau pour la planète et sa biodiversité, pour le climat et ses dérèglements et pour l'homme lui-même avec les nombreux impacts sur sa santé et sur son art de vivre. Sans aucun doute, les bouleversements économiques, le changement climatique et les crises sanitaires trouvent leurs sources dans ce monde subi, au moins par la majorité d'entre nous, particulièrement ceux qui ne sont pas habités par le dogme libéral au service des actionnaires.

Dans la perspective impérative d'un retour à plus d'indépendance, les territoires doivent se pencher sur une nouvelle organisation des activités et sur une nécessaire relocalisation industrielle qui devra se conjuguer avec la non moins nécessaire transition écologique et énergétique.

Quelles conditions pour relocaliser des productions ?

Pour aborder ces sujets, j'ai tenu à me pencher plus particulièrement sur un atout que je juge fondamental pour une société d'humains : **la maîtrise des savoir-faire**. C'est sûrement ma culture d'enseignant dans les voies scientifiques, technologiques et professionnelles, complétée par mon

implication dans la rédaction des programmes de formation en liaison avec les branches professionnelles qui ont nourri ma réflexion. En effet, former des jeunes, c'est leur donner de l'autonomie par les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être, c'est leur donner une capacité d'analyse d'une situation donnée et un potentiel d'adaptation face à une situation nouvelle.

Une société dépourvue de savoir-faire est une société dépendante, incapable de satisfaire ses besoins et de générer son propre progrès : c'est une société en déclin. Encore faut-il définir le périmètre de cette société : ville, agglomération, département, région, pays, Europe ? Sûrement tous les périmètres sont concernés. Cela va dépendre des domaines d'activités et à l'intérieur de chaque domaine des sujets abordés : production agricole et filière agro-alimentaire, production industrielle de biens et de moyens de production, production de moyens pour les soins et organisation de la santé, construction et équipements mobiliers divers, services à la personne, services à la société en général dont l'énergie et la communication, art de vivre, culture, sports, tourisme, loisirs...

Il faut sûrement s'appuyer sur quelques principes et poser des questions fondamentales :

- Quelle est la valeur ajoutée humaine et non uniquement marchande à tous les produits, systèmes et services divers qui répondent à un vrai besoin et qui sont source d'emploi près de nous ?
- Quel est l'impact écologique et énergétique que génère toute activité en faisant une analyse systématique du cycle de vie des produits, systèmes et services divers ?
- Quels moyens de déplacement des biens et des personnes sont mis en œuvre dans les territoires et hors des territoires et quelles énergies propres sont nécessaires pour les assurer ?
- Quels systèmes d'information utilise-t-on pour la gestion massive et rapide des données, l'aide à la conception, à la production, au suivi des produits et des services en temps réel, à la formation, à l'assistance à la santé, ... ?

Une société pérenne ne peut pas remplacer le réel par une simulation informatique parce qu'elle risque d'oublier ses savoir-faire, il faut privilégier la simultanéité des approches modèle/réel. En effet un produit est constitué de matières et composants agencés et assemblés, il y a pour cela des procédés à maîtriser, des processus à ordonner, des contrôles à réaliser. Tout comme un service à la personne nécessite une présence physique et des gestes professionnels. Aujourd'hui, l'artisanat a su préserver beaucoup de choses, tant en formation qu'en exécution des métiers, l'industrie et le commerce beaucoup moins.

Une société équitable respecte et rémunère à leur juste prix tous les acteurs d'une chaîne de valeur dans une filière donnée : conception, production, transformations, vente, installation, maintenance, recyclage.

Une société démocratique est composée de gens qui s'écoutent, se respectent et surtout travaillent et réfléchissent ensemble sur les solutions à mettre en place : citoyens, acteurs et responsables d'entreprises, corps intermédiaires, consulaires, élus, formateurs de tous niveaux, centres de recherche et de transfert de technologie, agences de développement, clusters, pôles de compétitivité...

Une société pérenne se donne les moyens et les méthodes pour nourrir sa panoplie de compétences à tous les niveaux : responsables politiques, chercheurs, ingénieurs, enseignants, techniciens supérieurs, ouvriers qualifiés. Je développerai plus loin ce paragraphe car il est fondamental et dépend de plusieurs acteurs : état, enseignement supérieur et recherche, régions, branches professionnelles et partenaires sociaux.

Que peut-on faire au niveau local et régional ?

Quelques réflexions sur la formation des jeunes en général.

L'état nous dit que la gravité de la crise sanitaire doit nous amener à une autre manière de concevoir la vie, les activités, les emplois et que notre autonomie doit être retrouvée. Nous attendons les axes de ce redéploiement en respectant la gestion de crise, mais nous devons nous tenir prêts et faire des propositions. Cela passe par une expression des besoins des territoires et par un inventaire exhaustif des savoir-faire encore présents. Cela induit l'identification de priorités et sûrement la remise en cause de dispositifs existants sur les soins, sur la santé environnementale, sur l'éducation à tous niveaux, sur la réforme des lycées, sur l'enseignement supérieur et ses dérives marchandes, sur la formation professionnelle initiale et continue et impérativement sur la transition énergétique et ses usages.

Compte tenu de l'urgence de la situation, nos travaux doivent s'appuyer sur l'organisation territoriale actuelle : l'état pour les orientations générales, la région comme chef de file pour la dimension économie/emploi/formation, le bloc communal pour l'expression des besoins et l'inventaire des savoir-faire et les départements pour le rôle majeur qu'ils jouent au plan social et insertion.

Notre présidente Carole Delga a déjà inscrit cette réflexion dans un plan pour la recherche et l'économie ainsi que dans un plan de relocalisation d'industries en Occitanie (voir annexe ci-dessous).

Je milite pour que l'approche par **les savoir-faire** soit intégrée dans ces travaux et que les territoires soient réellement impliqués dans la démarche :

- Comment définir les besoins dans les territoires ?
- Comment identifier les niches de savoir-faire toujours présentes ?
- Quels besoins seront satisfaits localement, régionalement, nationalement ou internationalement (Europe et coopération mondiale) ?

- Comment redonner du sens pratique dans la formation des jeunes, y compris ceux qui poursuivent des études supérieures ?

Réindustrialiser le pays et les territoires nécessite une inflexion dans l'approche de la construction des savoirs mais surtout des compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être). Les dérives liées à la sélection ont poussé le système éducatif à privilégier l'abstraction dans la modélisation mathématique, on y a ajouté une part de gestion et de sciences humaines et une nécessaire maîtrise de l'informatique. On a eu tendance à oublier de poser la question : « A quoi sert tout cela ? ».

Je propose de redonner du sens à la formation technologique et scientifique secondaire et supérieure en s'appuyant sur quelques questions élémentaires.

Concevoir, fabriquer, utiliser un produit, un système ou un service c'est se poser les questions suivantes :

- A quoi cela sert-il ? Quelle est sa fonction d'usage ? Qui est l'utilisateur ou le bénéficiaire ?
- Comment est-ce fabriqué ? Quels composants ? Quels matériaux ? Quels procédés ? Quel processus ? Quelle énergie ?
- Comment cela fonctionne-t-il et pourquoi cela fonctionne comme cela ? Là seulement intervient la culture des modèles en appui sur les lois de la physique/chimie, des mathématiques avec l'assistance de l'outil informatique.

S'agissant des voies de formation dans les lycées, je propose également de travailler avec l'état pour redonner une impulsion à la voie des Sciences de l'Ingénieur et aux voies de sciences et technologies industrielles qui permettent aux jeunes d'accéder aux nombreux emplois existants et futurs dans les PME/PMI pour les domaines suivants : mécatronique et fabrication mécanique, informatique et réseaux, génie civil, habitat et domotique, énergétique et génie des procédés, biologie et sciences environnementales.

S'agissant des formations initiales professionnelles, l'apprentissage est à privilégier mais il ne faut surtout pas négliger la formation aux CAP et Bac Pro sous statut scolaire dans les Lycées Professionnels car c'est le seul moyen pour les jeunes ne bénéficiant pas des réseaux d'entreprises, d'accéder à une qualification, éventuellement de viser une poursuite d'études et une évolution de carrière. Les mêmes secteurs que les voies technologiques sont à privilégier.

En résumé, j'insiste sur la dimension « **savoir-faire** » y compris en formation initiale. Cela va bien au-delà de l'intérêt économique et sociétal, cela donne du sens aux apprentissages et facilite l'accès aux savoirs pour tous. Je rappellerai une expression qu'un collègue avait affichée dans sa classe : « J'écoute et j'oublie, je vois et je retiens, je fais et je comprends ».

Les **savoir-faire** sont pour les humains un vecteur d'épanouissement.

Notre action publique doit servir l'humain d'abord, les citoyens aujourd'hui impliqués sans retenue dans des productions d'urgence sont un encouragement et un espoir pour la réussite d'un tel projet.


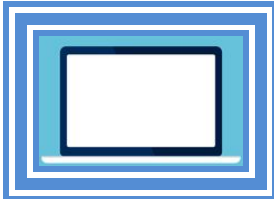

De plus, le contexte est favorable à une relocalisation industrielle et à une remise en cause du modèle productif globalisé dans tous les secteurs : comme pour l'alimentation, bien des solutions peuvent être locales. Cela répond aux aspirations de nos concitoyens par leur implication pour une meilleure autonomie de leur territoire et par leur contribution à la transition écologique et énergétique préservant leur santé et leur art de vivre.






Cela doit se faire dans un monde qui restera interconnecté. Il ne s'agit pas d'envisager un repli sur soi car de nombreuses activités exigeront toujours des échanges et des coopérations, y compris à l'international. L'aéronautique en Occitanie en est l'exemple, tout comme le développement des transports propres autour de la filière hydrogène.

Trouver les bons équilibres par une approche des **savoir-faire** est un enjeu concret et enthousiasmant que les régions peuvent et doivent porter dans le cadre des relocalisations que nous attendons et auxquelles nous devons tous travailler.

Le 18 avril 2020

Bernard Gilabert conseiller régional OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée

<p>Suivre les activités</p>	<p>Notre Page</p>  <p>https://www.facebook.com/AFDET-Occitanie-</p>	<p>Notre site</p>  <p>https://www.afdet.org/bienvenue-en-occitanie-midi-pyrenees/</p>	<p>L'Application</p>  <p>55projets.fr</p>
---------------------------------	--	---	---

Demander une intervention	<p>Adresse Mail</p>  <p>mailto:AFDETOCMP <afdetocmp@gmail.com</p>	<p>Téléphone</p>  <p>06 81 52 88 75</p>	<p>Adresse Postale</p>  <p>Afdet Occitanie Maison des associations Boite aux lettres N°133 Place Guy Hersant 31031 Toulouse</p>
	Adhérer et contribuer	<p>Personne Physique</p>  <p>https://www.afdet.org/wp-content/uploads/2020/03/BULLETIN-PP2020.pdf</p>	<p>Personne Morale</p>  <p>https://www.afdet.org/wp-content/uploads/2020/03/Bulletin-PM2020.pdf</p>



Responsable de l'édition : Gérard DEJARDIN

Comité de rédaction: Jean-Pierre BOURDEL, Simon BRESSOLLES, Daniel MAITREHENRI, Jean-Louis SCHLOSSER, Bernard VILOTTE

Diffusion: Les adhérents de la section territoriale AFDET Occitanie Pyrénées Méditerranée

Cette lettre est ouverte aux DDFPT et aux adhérents. *N'hésitez pas à nous faire part de vos actions conduites sur le territoire exemple : Innovation technologique, partenariat EPLE-Entreprise, centre de recherche, Campus des Métiers...*